



SANTÉ

Le Centre Municipal de Santé fête son troisième anniversaire

Publié le 26 septembre 2024

Marie-Catherine LEHUÉDÉ, maire de Batz-sur-Mer.

« *Ouvert au public depuis le 27 septembre 2021, notre Centre Municipal de Santé va prochainement fêter ses trois ans. Je suis très heureuse et très fière d'avoir porté ce projet dans un contexte de désertification médicale qui touche de nombreux territoires, dont notre presqu'île. Grâce à notre CMS, les Batziennes et les Batziens bénéficient aujourd'hui d'un très bon accès à la médecine générale, mais aussi à certaines spécialités. Mieux encore, et comme nous l'avions envisagé dès le début, grâce aux recettes liées aux consultations médicales, et grâce aux différents subventionnements, le centre s'autofinance depuis cette année »* »

Les chiffres-clés

- Plus de 40 000 consultations depuis l'ouverture
- Plus de 3 000 déclarations de médecin traitant
- 0€ : c'est le montant de la participation communale 2024 au budget annexe du CMS. En d'autres termes, les recettes générées par le CMS couvrent le coût de fonctionnement.

L'équipe du CMS au 15 septembre 2024 :

<https://www.batzsurmer.fr/informations-transversales/actualites/le-centre-municipal-de-sante-fete-son-troisieme-anniversaire-26098?>

- Marie-Catherine LEHUÉDÉ, directrice du CMS
- Anne LE BOURG, adjointe en charge de la santé
- Lucie FERRARI, médecin généraliste, médecin coordinateur
- Aurélie MOUTOU, pédiatre
- Julie CHANG, médecin généraliste
- Cécilia YEBGA-ODINET, médecin généraliste
- Denis SPINDLER, médecin généraliste

D'autres médecins généralistes remplacent les médecins en poste durant leurs congés

- Deux secrétaires médicales à temps plein
- Une assistante médicale à temps plein
- Une infirmière Asalée
- Des consultations et vacations de spécialistes (dont rhumatologue et médecin généraliste avec des compétences en dermatologie).



Les médecins et secrétaires travaillant au CMS sont salariés par la commune. L'intégralité des recettes liées aux consultations et aux différentes subventions abonde exclusivement le budget communal. La supervision administrative et budgétaire est assurée par les services administratifs de la mairie.

Contact

Centre Municipal de Santé 1, place de la Gare / 02.40.23.77.12 / cms@mairie-batzsurmer.fr

Horaires accueil : lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, samedi de 9h à 12h.

Horaires consultations : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h, samedi de 9h à 13h.

Prise de RDV possible sur www.doctolib.fr



MAIRIE DE BATZ-SUR-MER

34 rue Jean XXIII
44740 Batz-sur-Mer
accueil@mairie-batzsurmer.fr
Conformité RGAA Non conforme 02 40 23 92 25